CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ISSN : 0850-8216

BULLETIN D'INFORMATION

N° 3
Octobre 2009

DOSSIERS

Croissance agricole et options d'investissement pour la réduction de la pauvreté au Sénégal : Quelle perspective pour la GOANA ?

La microfinance, une industrie sociale ou commerciale ?

7ème Conférence **GLOBELICS**, du 6 au 8 Octobre 2009 à Dakar

Thèmes de recherche du CRES

L'activité de recherche du CRES est organisée en 5 départements.

DEPARTEMENTS	COORDONNATEURS
1 - Croissance et Equité	Fatou CISSE
2 - Développement Local, Intégration Régionale et Mondialisation	Dr Gaye DAFFE
3 - Economie des Ressources Humaines *(Education, Santé, Population)*	Pr Abdoulaye DIAGNE Mâr Cathy DIENG
4 - Secteur Rural	Dr Mamadou Dansokho
5 - Economie de l'Information *(NTIC)* et de l'innovation	Dr MBaye DIENE

BULLETIN D'INFORMATION DU CRES

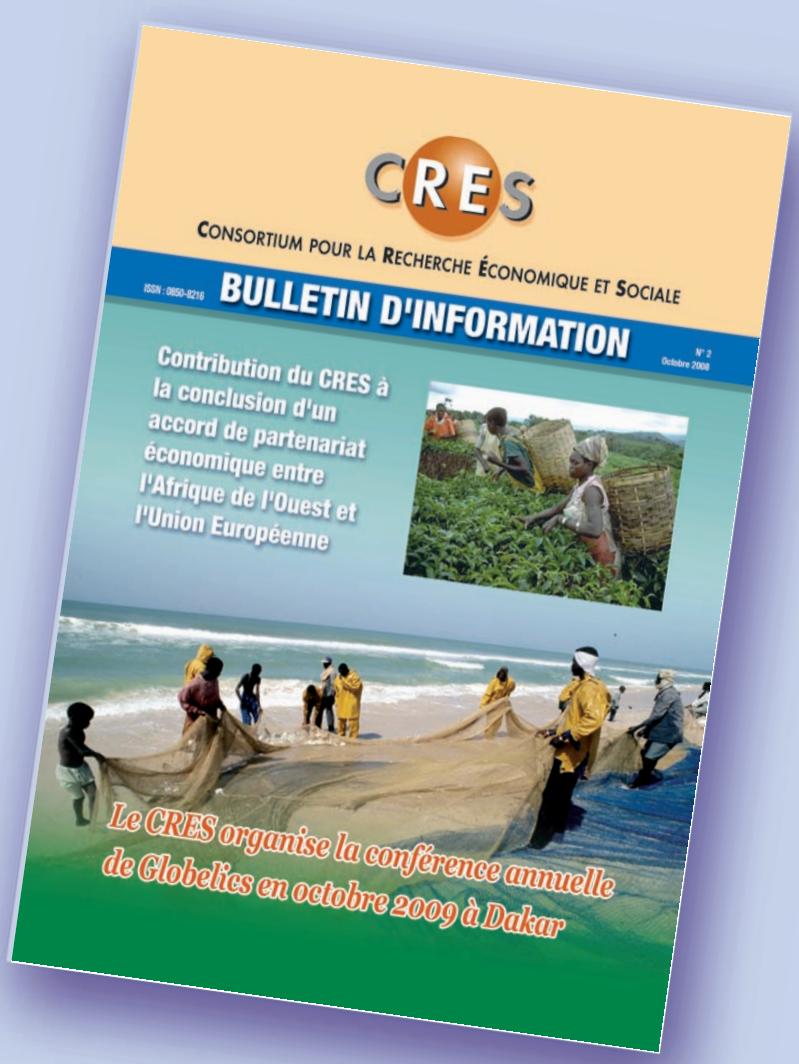

BULLETIN D'INFORMATION DU

CRES

CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Rue de Kaolack x Rue F
Tour de l'Oeuf - Point E
En face de la Piscine Olympique - Dakar
Tél : (221) 33 864 77 57
Fax : (221) 33 864 77 58
C.P : 12023 - BP 7988, Dakar-Médina
E-mail : cres@ucad.sn
cres_ucad@yahoo.fr
Site web : www.cres-senegal.org

Directeur de publication
Pr Abdoulaye DIAGNE

Rédacteur en Chef
Boubacar DIAO

Assistant de rédaction
Michel FAYE

Sécrétariat
Mame Sokhna THIAW
Mariètou MBAYE

Maquette et Impression
GRAFIKA : Tél. 77 647 38 77

© CRES 2009

Stratégies de réduction de la pauvreté au Sénégal : une analyse par la modélisation en équilibre général calculable microsimulé

Dorothée BOCCANFUSO, François CABRAL, Fatou CISSE, Abdoulaye DIAGNE et Luc SAVARD (Publié dans la Revue L'Actualité économique, vol. 83, n° 4, décembre 2007)

La nouvelle orientation de la politique économique au Sénégal vise à accroître les revenus des pauvres et à s'attaquer à la pauvreté là où elle est principalement localisée. La stratégie de réduction de la pauvreté est mise en œuvre dans un contexte de libéralisation des échanges commerciaux internationaux, notamment dans le secteur agricole. Dans ce contexte, nous avons développé un modèle d'équilibre général calculable microsimulé multiménages intégrés permettant d'évaluer l'impact de politiques au niveau des ménages. Le lien est établi entre ces réformes économiques, la pauvreté et la distribution de revenu. Ce modèle offre beaucoup de flexibilité et permet d'introduire des mécanismes de transmission entre les politiques et les indices d'inégalité et de pauvreté. Les impacts négatifs obtenus sur la pauvreté suite à l'augmentation du prix des importations agricoles se révèlent importants. De plus, les résultats mitigés concernant les pauvres en milieu rural devraient amener le gouvernement à s'interroger sur la stratégie d'aide à la productivité agricole, afin de prévenir de tels effets. Nos résultats montrent ainsi que le modèle construit est un outil riche permettant d'évaluer l'impact d'une variété de politiques économiques ou de chocs externes sur la pauvreté et la distribution de revenu.

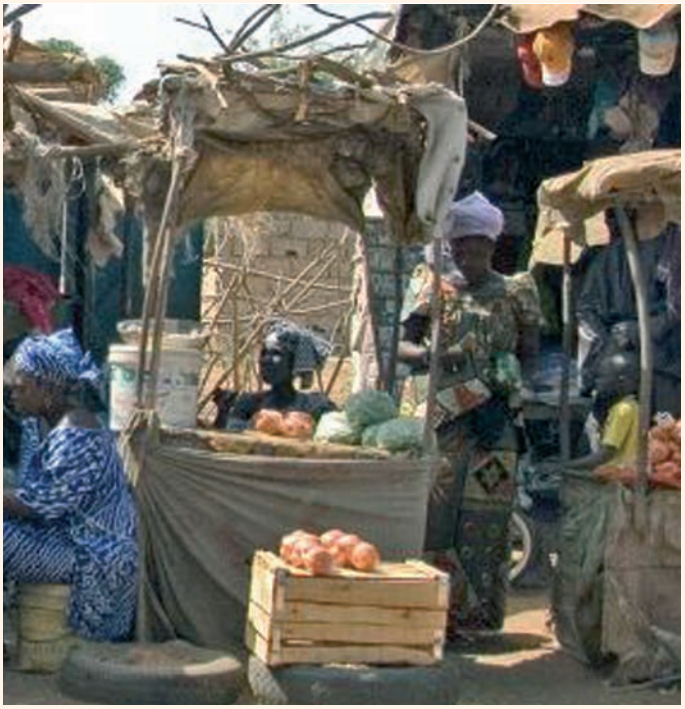

Libéralisation commerciale, croissance et pauvreté au Sénégal : une analyse à l'aide d'un MEGC microsimulé dynamique

Nabil ANNABI, Fatou CISSE, John COCKBURN et Bernard DECALUWE - Publié dans la revue Economie et Prévision, Numéro 186, Mai 2008

Un grand débat actuel se concentre sur le rôle de la croissance dans l'allégement de la pauvreté et la réduction des inégalités. Cependant, la majeure partie des modèles d'équilibre général calculable (MEGC) utilisés dans l'analyse de ces phénomènes est de nature statique. Ce type de modèle est inadapté à l'analyse du long terme des impacts des politiques économiques sur la pauvreté et l'inégalité du fait qu'il ne prend pas en compte les effets de croissance (accumulation). De plus, ces modèles statiques ne permettent pas l'étude de la dynamique transitoire où les effets de court terme peuvent être différents de ceux du long terme. Afin de dépasser cette limite, un MEGC microsimulé séquentiel a été utilisé pour étudier les effets dynamiques de pauvreté et d'inégalité. Les changements dans les taux de pauvreté peuvent alors être décomposés en effets de croissance et en effets distributifs pour vérifier si la libéralisation commerciale et l'accumulation de facteurs favorisent les pauvres ou non.

Le modèle est appliqué au cas sénégalais à l'aide d'une matrice de comptabilité sociale de 1996 et d'une enquête auprès de 3278 ménages effectuée en 1995. Les principaux résultats de cette étude montrent que la libéralisation des échanges induit de faibles augmentations de la pauvreté et de l'inégalité à court terme ainsi qu'une contraction des secteurs agricole et industriel initialement protégés. En revanche, à long terme, la baisse des tarifs douaniers stimule les investissements, en particulier dans les secteurs de l'industrie et des services, et entraîne une importante diminution de la pauvreté. Toutefois, la décomposition des changements dans les taux de pauvreté révèle une détérioration des revenus avec des gains élevés parmi les ménages urbains et les non-pauvres.

Politiques commerciales, intégration régionale et distribution de revenus au Sénégal

Abdoulaye DIAGNE, François Joseph CABRAL, Fatou CISSE, Mamadou DANSOKHO et Samba BA - Publié dans l'ouvrage Trade Liberalization and Poverty : ACGE Analysis of the 1990s Experience in Africa and Asia, John Cockburn, Bernard Decaluwé and Véronique Robichaud (eds), PEP, 2008

Dans le cadre de l'intégration économique sous-régionale conduite par l'UEMOA, le Sénégal a adopté depuis 2002 un tarif extérieur commun (TEC) et harmonisé sa fiscalité intérieure. Ces mesures ont considérablement réduit la protection de l'économie (baisse de 50% des droits de douane) et renforcé sa fiscalité intérieure. Ce papier analyse, à partir d'un modèle d'équilibre général calculable, l'impact sur la pauvreté rurale et urbaine des ménages de différents scenarii de politiques de libéralisation.

Les résultats ont montré que le gouvernement a donné plus de priorité à l'amélioration des finances publiques qu'aux effets négatifs qu'une plus forte TVA aurait sur la répartition des revenus et le bien-être des ménages. Cet arbitrage s'inscrit ainsi dans la tradition des politiques de stabilisation et d'ajustement interne qui ont toujours été marquées par la primauté de la restauration des finances publiques sur l'amélioration de la compétitivité et la relance de la croissance économique.

Tendance de la pauvreté au Sénégal entre 1994 et 2001 : une approche multidimensionnelle basée sur les ensembles flous

Fatoumata L. DIALLO et Moussa O. HAMANI

Cette Recherche menée dans le cadre du programme Micro Impacts of Macroeconomic and Adjustment Policies (MIMAP) vise à dégager les tendances des différents aspects de la pauvreté au Sénégal entre 1994 et 2001 en utilisant une approche multidimensionnelle. La méthodologie utilisée est celle de Dagum et Costa (2004) basée sur les ensembles flous, complétée par les méthodes de décomposition introduites par Mussard et Pi Alperin (2005). L'étude s'est intéressée aux dimensions dominantes de la pauvreté multidimensionnelle au Sénégal entre 1994 et 2001, notamment (i) le Niveau de vie (mesurée par les dépenses annuelles et la possession de biens durables), (ii) le niveau d'éducation, (iii) la source d'approvisionnement en eau, (iv) le combustible pour la cuisine et (v) les caractéristiques liées au logement.

Les résultats montrent une dégradation relative des conditions de vie des ménages sénégalais entre 1994 et 2001. Ils montrent aussi l'évolution des variables en relation avec la pauvreté (causes) et nous renseignent sur l'état de privation des régions, du milieu rural, des hommes et des femmes entre 1994 et 2001. Une contribution des différentes dimensions à l'état de privation de chaque groupe entre 1994 et 2001 et à l'indice de pauvreté global de chaque période a été également mise en évidence.

Le Sénégal face aux défis de la pauvreté : les oubliés de la croissance

Ouvrage publié sous la direction de Dr Gaye DAFFE et Pr Abdoulaye DIAGNE Editions Karthala, 2009, Paris

Cet ouvrage propose des contributions originales sur les évolutions sociales et économiques du Sénégal dans une perspective de longue durée. Il suscite des questionnements sur les dynamiques de la pauvreté dans un Sénégal pris dans le tourbillon des crises et des innovations, mais aussi des contraintes de la mondialisation. Il analyse les investissements réalisés dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté, examine la question de la sécurité alimentaire et celle de l'équité des politiques publiques, plus particulièrement dans l'accès à l'éducation ou à l'eau potable et dans le domaine de la santé. Il s'interroge aussi sur la pertinence des cadres théoriques et des politiques préconisés par les bailleurs de fonds pour faire face aux défis de la pauvreté. Il suggère des pistes de décision et d'action pour ceux qui, à des degrés divers, participent à la construction de l'avenir du pays. Il constitue donc un outil de référence pour comprendre les principaux défis auxquels le Sénégal fait face aujourd'hui.

Trois chercheurs du CRES ont contribué à cet ouvrage collectif, avec leurs travaux menés dans le cadre de la phase II de MIMAP :

- Gaye DAFFE *"La lutte contre la pauvreté est-elle au cœur des politiques publiques ?"*
- François Joseph CABRAL *"Quels sont les déterminants de l'insécurité alimentaire ?"*
- Abdoulaye DIAGNE *"L'accès des ménages à l'eau potable dans les banlieues de Dakar"*

La lutte contre la pauvreté est-elle au cœur des politiques publiques ?

Dr Gaye DAFFÉ

Devenu éligible à l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE), le Sénégal a, en 2000, engagé le processus d'élaboration de son DSRP dont l'objectif est de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Lancé en 2003, le DSRP est fondé sur le lien étroit supposé exister entre la stabilité macro-économique, la croissance et la réduction de la pauvreté.

Cependant, cinq ans après la mise en œuvre du DSRP, aucune évaluation rigoureuse des effets des réformes sur la pauvreté n'a été entreprise. Les résultats de l'évaluation de la première phase du DSRP (2003-2005) et ceux de l'Enquête sur le suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) ne permettent d'imputer l'évolution des indicateurs de suivi de la pauvreté ni à la croissance ni à d'autres performances qu'on pourrait associer aux politiques mises en œuvre dans le cadre du DSRP. Une telle évaluation aurait nécessité notamment d'estimer, pour les pauvres et les non pauvres, les effets distributifs des politiques aussi bien sur les revenus que sur les autres composantes du bien-être comme l'accès aux services éducatifs, de santé, etc. Or, ce sont ces aspects relatifs aux inégalités et à la distribution des revenus que les politiques figurant dans le DSRP évitent soigneusement d'évoquer.

Quels sont les déterminants de l'insécurité alimentaire ?

Dr François Joseph CABRAL

Cet article analyse les facteurs principaux de la sécurité alimentaire au Sénégal. Les « émeutes de la faim » de l'année 2008 ont eu le mérite de remettre au cœur des préoccupations des analystes des questions de sécurité alimentaire. Nombre de ménages sénégalais n'accèdent pas au minimum nécessaire pour s'alimenter convenablement. Si cette part est peu élevée en milieu urbain, elle est relativement importante en milieu rural. Parmi les déterminants de l'insécurité alimentaire au Sénégal : la taille et la zone de résidence du ménage. L'âge est aussi positivement corrélé à la probabilité d'insécurité alimentaire. Quant aux ménages dirigés par des chefs appartenant à des groupes socio-économiques «cadre supérieur» et «professions intermédiaires», leur probabilité d'être touchés par l'insécurité alimentaire est réduite. L'accès à des revenus issus de l'élevage, les transferts et l'expérience contribuent également à réduire cette probabilité. En revanche, l'appartenance du chef de ménage à la catégorie des petits et moyens exploitants accroît le risque d'insécurité alimentaire. Aucune stratégie pertinente de sécurité alimentaire ne peut faire l'économie d'une réduction des disparités entre les ménages résidant en milieu urbain et ceux localisés dans les zones rurales, plus exposés aux aléas.

L'accès des ménages à l'eau potable dans les banlieues de Dakar

Pr Abdoulaye DIAGNE

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) que la communauté internationale s'est fixés à l'horizon 2015 sont devenus l'aune à travers laquelle sont évaluées les politiques des pays en développement. Privilégiant l'accès à l'eau potable, le présent papier examine, à partir de données d'enquête sur les banlieues de Dakar au Sénégal, les interactions entre cet OMD et ceux relatifs à la réduction de la pauvreté de moitié, à une éducation primaire de qualité pour tous, à la promotion de l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes. Le modèle de sélection à la Heckman qui a été estimé prouve l'homogénéité du comportement des ménages recourant à un branchement domiciliaire et celui des ménages s'approvisionnant

à la borne-fontaine. Les résultats montrent aussi que les OMD liés à la pauvreté, à l'éducation, à la promotion de l'égalité des genres et au renforcement du pouvoir des femmes, ont un impact important sur les décisions des ménages relatives au choix de leur source d'approvisionnement et sur leur niveau de consommation en eau potable. Ainsi, les efforts réalisés pour les atteindre à l'horizon 2015 sont, en même temps, de puissants accélérateurs des progrès vers l'accès de tous à une consommation quotidienne d'au moins 20 litres d'eau potable.

« Les transferts d'argent des migrants sénégalais. Entre espoir et risques de dépendance »

Gaye Daffé[1]

Depuis une dizaine d'années, de vives discussions entre économistes se sont engagées sur le rôle des transferts de fonds des migrants dans le développement des pays d'origine. Pour certains chercheurs, les envois d'argent des migrants constituent une contribution directe aux dépenses de consommation courante des ménages bénéficiaires, ils facilitent l'accès à l'éducation et à la santé, favorisent l'épargne et l'investissement et jouent un rôle important dans l'équilibre de la balance des paiements. Pour d'autres, les transferts d'argent des migrants sont une source incertaine de revenus, ils alimentent les dépenses improductives, sont source d'inflation et créent des liens de dépendance qui peuvent décourager l'effort de production des bénéficiaires.

D'après les statistiques de la Banque mondiale, les envois officiels de fonds des émigrés sénégalais s'élevaient à 310 milliards de francs en 2004. Sur la période 2000-2004, la progression est de 82 %. Un tel volume représente, d'après les données des comptes nationaux du Sénégal, 15,1 % du PIB. Selon un classement fait en 2007, le Sénégal est le troisième pays d'Afrique subsaharienne à recevoir le plus de transferts d'argent en valeurs absolues, et le quatrième en pourcentage du PIB. Mais l'importance croissante des envois d'argent des immigrés, comparés aux autres flux de ressources extérieures, suggère qu'ils comportent, outre des effets micro-économiques, des enjeux macro-économiques tout aussi cruciaux. Malheureusement, l'analyse met en évidence des signes qui semblent annoncer une nouvelle « malédiction des transferts de fonds » après celle de l'arachide. Elle attire particulièrement l'attention sur l'effet d'éviction que les envois d'argent peuvent jouer sur l'investissement productif, ainsi que sur le faible effet multiplicateur des dépenses réalisées sur les revenus de transfert.

International Finance for Development in Africa (IFDA) 2009 Edition Trade, Investment, Debt, Aid, and Remittances

7. Etude de Cas : Sénégal

Gaye Daffé

Sollicité pour sa collaboration dans le Rapport 2009 de *«International Finance and Development in Africa (IFDA)»*[2], Gaye Daffé est l'auteur d'une évaluation des flux financiers à destination du Sénégal de 2000 à 2008. Se fondant sur des sources de données strictement nationales, l'étude a visé un triple objectif : i) retracer l'évolution de chacun des flux financiers internationaux à destination du Sénégal (les exportations, l'aide publique au développement, la dette extérieure, les investissements étrangers et les envois d'argent des travailleurs émigrés) ; ii) analyser l'impact de ces flux financiers sur le développement économique ; iii) apprécier la qualité et la disponibilité des données statistiques.

Retraçant l'évolution des exportations, des envois de fonds des travailleurs, de l'aide publique et des investissements directs étrangers sur la période 2000-2006, le graphique ci-après montre que de tous ces flux, ce sont les transferts d'argent des émigrés qui se révèlent à la fois les plus stables et les plus dynamiques. Estimés à près de 445 milliards de francs en 2006, les envois de fonds des migrants représentent désormais une fois et demie l'APD et les IDE réunis. De 5,6% du PIB en 2002, ils sont

[1] *Voir : Gaye Daffé* (2008) « Les transferts d'argent des migrants sénégalais. Entre espoir et risques de dépendance », in M.-C. Diop (ed.), *Le Sénégal des migrations : mobilités, identités et sociétés,* CREPOS – Karthala – ONU Habitat

[2] Voir : Chap 7. Etude de Cas : Sénégal in Zupi M. and Mazzali A. in collaboration with Daffé G. and *A.* Ozorio de Almeida (2009), *International Finance for Development in Africa Trade, Investment, Debt, Aid, and Remittances, 2009 Edition,* **AECID, CeSPI, FIIAPP, SID** (http://www.cespi.it/reportIFDA.html)

Ces évolutions marquent sans aucun doute un tournant dans le mode de financement de l'économie sénégalaise. Réputé pendant longtemps comme étant l'un des pays qui reçoit le plus d'APD par habitant dans le monde, le Sénégal doit désormais compter de plus en plus sur les transferts des travailleurs émigrés pour à la fois financer son déficit extérieur, maintenir la dynamique de la croissance et lutter contre la pauvreté. Le problème est que, contrairement aux autres flux financiers, les envois d'argent des migrants ont un rôle plus redistributif que productif. Leur ampleur signale le fait que, de simples revenus d'appoint, ils sont en réalité devenus une source de revenu permanent et un moyen indispensable au maintien du niveau de vie pour les ménages bénéficiaires.

Graphique 1: Evolution comparée des transferts, des exportations, de l'ADP et des IDE

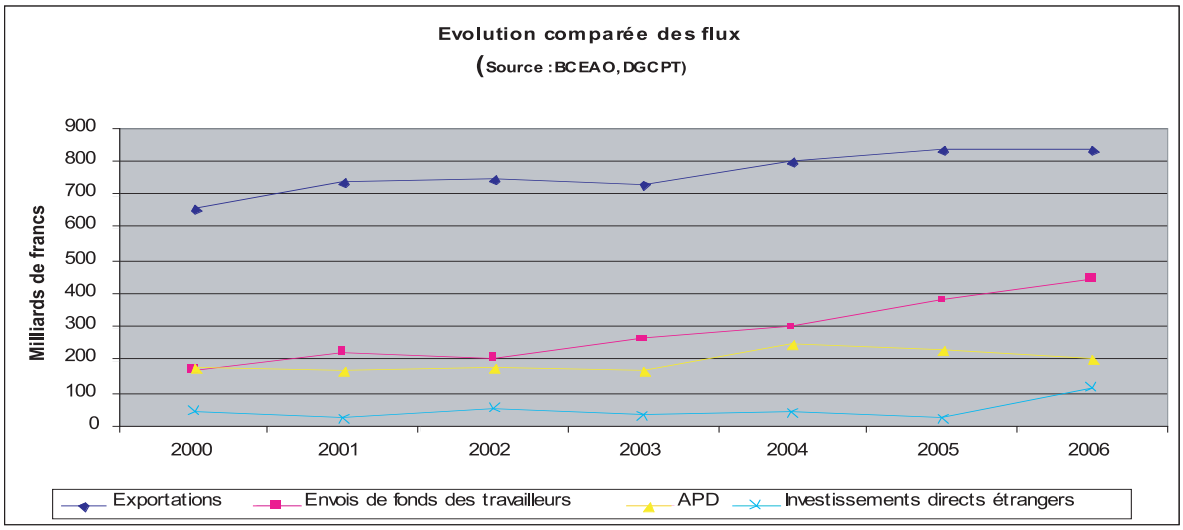

RECHERCHES EN COURS

Evaluation d'impact des cantines scolaires

Ibrahim Sadou

La recherche sur l'«Evaluation de l'impact des programmes de cantine scolaire et du paquet de services de santé sur les performances des écoles rurales du Sénégal» est entrée dans sa phase opérationnelle, avec :

- le recueil de données initiales sur les écoles, les élèves, les ménages, les communautés, les infrastructures scolaires et de santé ;
- la formation des enseignants chargés de l'administration des tests standardisés par une équipe du CRES ;
- l'administration des épreuves aux élèves ciblés ;
- la formation des enseignants au remplissage des fiches de suivi des élèves pour la période de l'expérimentation ;
- le recueil, depuis fin mars 2009, des données relatives aux caractéristiques et à l'environnement des élèves.

A noter que cette recherche bénéficie de l'appui du ministère de l'Education du Sénégal, du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du réseau de recherche PIERI.

Les biocarburants et les pauvres

Dr François Joseph CABRAL

Ce programme vise à évaluer les avantages économiques et les conséquences socio-économiques du développement des biocarburants au Sénégal. Des travaux seront effectués par une équipe de chercheurs du CRES constituée de Dr François Joseph CABRAL, Mme Fatou CISSE NDiaye et du Professeur Abdoulaye DIAGNE afin de mieux comprendre l'interaction entre l'expansion des biocarburants et la pauvreté au Sénégal. La méthodologie à appliquer prendra en compte l'interaction entre les différents secteurs de l'économie et examinera les changements des prix des denrées de première nécessité ainsi que des facteurs les plus importants qui sont reliés aux changements qui s'opèrent dans

les marchés internationaux des produits agricoles et énergétiques. Les répercussions de ces changements sur le marché mondial seront analysées au plan national en mettant en exergue les principaux canaux de transmission. A cette fin, le modèle national construit dans le cadre de cet exercice sera articulé à un modèle mondial analysant les changements de prix sur le marché mondial.

Le programme de recherche est mené en collaboration avec Dr Siwa Msangi, coordonateur du projet «les biocarburants et les pauvres» à l'IFPRI, et Scott Rozelle, directeur de recherche à Stanford University.

Axes d'intervention du DSRP, réaction du secteur rural et croissance pro-pauvre au Sénégal

Dr François Joseph CABRAL

Le secteur agro-alimentaire constitue un des piliers de la stratégie de croissance accélérée (SCA) qui a pour objectif d'accélérer la croissance en la rendant profitable aux pauvres et en diversifiant ses sources pour qu'elle soit moins dépendante de chocs conjoncturels. La SCA vise ainsi à doubler le PIB sur 10 ans et le PIB par tête sur 15 ans. La présente recherche menée avec l'IFPRI, vise à fournir des arguments analytiques permettant de documenter le DSRP dans sa dimension rurale et à développer ainsi un outil d'analyse anticipatoire pour simuler les interventions hypothétiques du DSRP en milieu rural. A ce titre, la recherche fournira une base de discussion autour des effets attendus du paquet d'interventions du DSRP en zone rurale et pourrait constituer un input au cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

ETUDES EN COURS

Simulation de l'impact de la crise économique mondiale sur les enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre

John Cockburn, Bernard Decaluwé, Massa Coulibaly, Abdoulaye Diagne et Ismaïla Fofana

Le CRES et le Centre d'études de PEP-AFRIQUE mènent actuellement une recherche commanditée par le Bureau régional de l'UNICEF à Dakar sur les effets de la crise économique mondiale sur les enfants en Afrique de l'Ouest. Les deux institutions de recherche partenaires fournissent un appui méthodologique à quatre équipes nationales au Burkina Faso, au Cameroun, au Ghana et au Sénégal. Combinant des approches macro et micro-économiques, les travaux s'attachent à quantifier les impacts de la crise sur différents facteurs déterminant le développement de l'enfant dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. On s'attend à ce que ces impacts diffèrent d'un pays à un autre en fonction de leurs liens avec les marchés financiers internationaux et l'économie mondiale. Une récession économique mondiale affectera la demande et les prix des biens échangés par ces pays, et leurs capacités d'épargne et d'investissements, avec des effets hétérogènes sur les secteurs d'activités, les ménages et les enfants. Pour comprendre la vulnérabilité des économies nationales à la récession économique mondiale et, en conséquence, aider à la formulation de politiques visant à atténuer les effets sur les ménages et les enfants, une analyse macro

et micro sera menée.
Les premiers résultats de cette recherche seront présentés lors du séminaire organisé par le Bureau régional Afrique de l'Ouest et du Centre de l'UNICEF à Dakar du 3 au 8 novembre 2009.

Les compétences avérées du réseau PEP en modélisation en équilibre général calculable ont joué un rôle déterminant dans le choix de l'UNICEF.

Hausse du prix du pétrole, crise alimentaire et réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement au Sénégal : Quelles innovations dans les politiques actuelles ?

Abdoulaye Diagne, Bernard Decaluwé, François Joseph Cabral et Hélène Maisonnave

Depuis leur adoption en septembre 2000 par la communauté internationale, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont devenus l'aune par laquelle les progrès des pays en développement sont mesurés. Les rythmes auxquels ces derniers cheminent vers ces OMD sont inégaux, dépendant largement de leurs conditions initiales et de leur histoire particulière. C'est pourquoi, chaque pays doit définir des politiques qui lui sont spécifiques et qui lui permettent d'être au rendez-vous fixé par la communauté internationale en 2015. Les crises internationales de la fin des années 2000, alimentaire et financière, qui ont affecté fortement de nombreux pays en développement, constituent des chocs qui peuvent négativement affecter leur capacité à tenir leur engagement en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration de l'existence humaine. Dans ce contexte, deux questions méritent d'être posées pour chaque pays. D'abord, quel serait le sentier de croissance qu'il suivrait si les politiques actuelles se poursuivent, et quelles seraient les chances d'atteindre les OMD ? Ensuite, si les performances associées au statu quo s'écartent sensiblement des résultats visés, quels changements dans la stratégie, les politiques, les institutions et les investissements seraient requis pour atteindre les OMD ? Enfin, quels seraient les coûts associés aux différentes alternatives en termes de stratégies, politiques et investissements ? C'est pour répondre à ces questions que le Programme des nations unies pour le développement (Pnud), à travers son département UN-DESA, a lancé une série de recherches dans quelques pays en développement parmi lesquels figurent le Ghana, l'Ouganda et le Sénégal en Afrique subsaharienne.
Au Sénégal, la recherche est conduite par le CRES en partenariat avec la Direction des stratégies de développement du ministère de l'Economie et des finances et le CIRPE de l'université de Laval. Outre les questions soulevées plus haut, l'équipe sénégalaise mettra un accent particulier sur les impacts de la crise alimentaire et de la hausse du prix du pétrole sur la réalisation des OMD. Elle s'attachera aussi à identifier les changements à apporter dans les politiques en vigueur pour que le Sénégal atteigne au moins la plupart des OMD.
Pour cela, le cadre analytique utilisé est la modélisation en équilibre général calculable dynamique intégrant explicitement la plupart des OMD.

Les sollicitations dont PEP-Afrique fait l'objet de la part de l'UNICEF et du PNUD témoignent de l'attrait grandissant qu'exerce l'expertise du réseau PEP sur les décideurs internationaux et nationaux.

Croissance agricole et options d'investissement pour la réduction de la pauvreté au Sénégal : Quelle perspective pour la GOANA ?

Pr Abdoulaye Diagne, Dr François J. Cabral, Fatou Cissé

Le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) est au cœur des efforts entrepris par les gouvernements africains, dans le cadre de l'initiative Union africaine/NEPAD (UA/NEPAD), pour l'accélération de la croissance, l'élimination de la pauvreté et de la faim dans leurs pays. En Afrique de l'Ouest, le PDDAA est mis en œuvre dans le cadre de la Politique agricole commune de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest qui a identifié les domaines prioritaires communs des pays membres. C'est pour rendre opérationnel le PDDAA que la CEDEAO a demandé à chaque pays membre d'élaborer un Programme national d'investissements agricoles (PNIA) capable d'impulser une croissance d'au moins 6 pour cent de son agriculture ou de réduire de moitié son incidence de pauvreté nationale en 2015. Le rapport qui a été commandé au CRES par le ministère de l'Agriculture et la Direction de l'Intégration africaine du ministère des Affaires étrangères du Sénégal avait pour objet d'explorer les effets de certaines politiques prévues dans le cadre du PDDAA sur la pauvreté au Sénégal.

Plus spécifiquement, il s'agissait de répondre à trois questions. Premièrement, les tendances actuelles de la croissance de l'agriculture sénégalaise suffisent-elles pour atteindre 6 pour cent de croissance du PIB agricole qui est l'objectif assigné à chaque pays par le PDDAA ? Deuxièmement, au cas où le Sénégal pourrait atteindre un taux de croissance de 6 pour cent de son PIB agricole, suffirait-il pour réduire de moitié le taux de pauvreté ? Sinon, quels taux de croissance agricole et non agricole seraient nécessaires pour y parvenir ? Troisièmement, quels taux de croissance agricole et non agricole seraient nécessaires pour que le taux de pauvreté soit réduit à 17 pour cent en 2020 ? Quatrièmement, quel volume de dépenses publiques additionnelles serait requis pour atteindre un tel objectif ? Si 10 pour cent du budget de l'Etat étaient alloués à l'agriculture, comme le préconise le PDDAA, cet effort relatif serait-il suffisant pour atteindre les 6 pour cent de croissance agricole ? Sinon, quel volume de ressources additionnelles serait requis?

Afin de répondre à ces questions, une modélisation en équilibre général dynamique a été réalisée. Le modèle construit s'applique à une petite économie pour laquelle les prix mondiaux sont donnés. Il comporte 15 secteurs d'activité (produits) provenant de la matrice de comptabilité sociale de 2005. Plus de la moitié des secteurs sont dans l'agriculture. Bien qu'il mette l'accent sur les questions agricoles, le modèle prend aussi en compte trois secteurs industriels (les huileries, les industries alimentaires et les autres industries non alimentaires), les services privés et les services non marchands.

Simulations

Trois scénarios sont construits et simulés pour explorer les conséquences de la mise en œuvre des politiques du PDDAA sur la croissance de l'économie, les équilibres macroéconomiques, la sécurité alimentaire et la pauvreté. Le premier dit *Business as usual* (BAU), ou scénario de référence, fait l'hypothèse que la politique agricole ne change pas. La deuxième simulation consiste à analyser les conséquences de la mise en œuvre du PDDAA. Dans la troisième simulation, un objectif de réduction de la pauvreté plus ambitieux que celui de l'OMD1 est retenu. On a cherché à évaluer les niveaux de croissance agricole et non agricole qui sont nécessaires pour réduire le taux de pauvreté national à 17 pour cent à l'horizon 2020.

Le graphique ci-après présente les potentiels de réduction de la pauvreté à long terme (horizon 2015) de quelques stratégies alternatives de croissance.

Graphique 2 : Incidence de la pauvreté en 2015 sous des stratégies de croissance alternatives (en pourcentage)

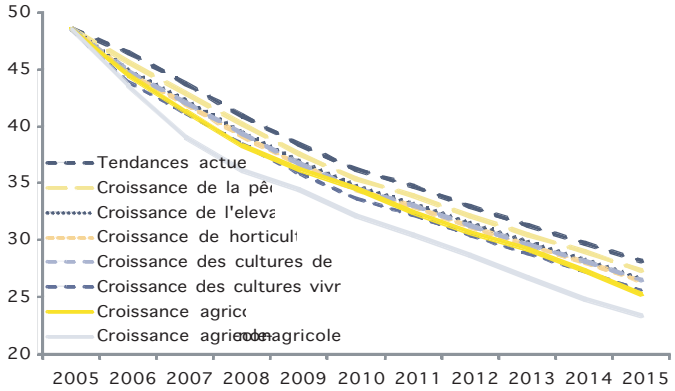

Source : Estimation des auteurs.

Il montre clairement que les stratégies isolées seraient moins efficaces pour la réduction de la pauvreté qu'une stratégie globale qui vise une croissance agricole et non-agricole largement diversifiée. Il peut être difficile d'atteindre effectivement le taux de croissance agricole élevé - estimé à 7 pour cent - qui serait requis pour un taux de pauvreté de 17 pour cent à l'horizon 2020. Toutefois, les résultats exposés ci-dessus indiquent que le Sénégal peut faire des progrès significatifs vers cette cible de 2015 - en assurant une mise en œuvre réussie de l'agenda du PDDAA de manière à générer une croissance large-

ment diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non-agricoles.
L'analyse précédente des sources alternatives de croissance et des résultats de réduction de la pauvreté permet de tirer les leçons suivantes pour la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à atteindre la cible de croissance du PDDAA :

1) L'agriculture restera la principale source de croissance et de réduction de la pauvreté aussi bien au niveau national qu'au niveau rural au cours des 10 ou 15 prochaines années.
2) Une progression des tendances récentes de croissance du secteur agricole réduirait le taux de pauvreté national de 28,6 points de pourcentage à l'horizon 2015 par rapport à son niveau estimé en 2005 pour le pays (50,7 pour cent).
3) Des stratégies de croissance isolées visant individuellement l'un ou l'autre des principaux sous-secteurs agricoles baisseraient le taux de pauvreté plus modestement qu'une stratégie de croissance intervenant dans l'ensemble du secteur agricole.
4) Le potentiel de réduction de la pauvreté serait d'autant plus grand que la stratégie de croissance est largement diversifiée aussi bien dans le secteur agricole que dans les secteurs non agricoles.

D'autres résultats sont tirés des simulations qui ont été effectuées comme la contribution marginale de chaque sous- secteur agricole à la croissance de l'économie, le volume de dépenses publiques agricoles requis pour atteindre un objectif de croissance agricole de 6 ou 7 pour cent, etc.

La GOANA en perspective

Face à la crise alimentaire qui a sévi au Sénégal en 2007 et 2008, le Président de la République a fixé à travers la Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA), des objectifs ambitieux aux cultures. Leur réalisation devrait assurer l'autosuffisance alimentaire du pays, et desserrer la contrainte extérieure grâce à l'allègement de la facture alimentaire. La réalisation de ces objectifs dépend entre autres conditions, à la fois du nombre d'années qu'on s'est fixé, de la production actuelle de chaque culture, et de la soutenabilité des performances en termes de productivité sous-jacentes à ces objectifs et à la période définie pour les atteindre. Cependant, un horizon temporel n'est pas défini pour l'atteinte des objectifs de la GOANA. Le coût de cette ambition n'est pas chiffré non plus, de même que ses impacts dynamiques sur les autres secteurs et les équilibres macroéconomiques. C'est pourquoi la comparaison de ses objectifs de production avec les productions simulées du scénario PDDAA permet d'apprécier les conditions de la mise en œuvre de la GOANA. Les résultats du scénario PDDAA constituent ainsi un prisme à travers lequel la

GOANA peut être analysée.
Si les tendances des années 2000-2005 se poursuivent, ses objectifs de production seront atteints en 5ème période (2009) pour le coton, alors que pour l'arachide et le riz, il faudra attendre 2020. Quant aux autres cultures, les objectifs ne seront pas réalisés en 2020 : seulement 30 pour cent pour le mil, 70 pour cent pour les légumes et 84 pour cent pour les fruits. Ainsi, les conclusions suivantes ressortent de ces résultats :

- Le prolongement des tendances actuelles ne permettra pas à la GOANA d'atteindre plus de la moitié de ses objectifs même si l'horizon temporel pour sa mise en œuvre est de 15 ans.
- Les cultures d'exportation et le riz sont celles pour lesquelles les objectifs seront atteints. Or, l'objectif de production de riz à lui seul ne suffit pas pour assurer la sécurité alimentaire du pays ; sa dépendance de ses importations céréales se maintiendra donc même si elle sera moins forte.
- La GOANA n'a fixé des objectifs de production que pour les cultures et ne prend en compte ni la pêche, ni l'élevage, ni la foresterie. Bien plus, l'agriculture seule, même au sens large, ne peut induire une croissance suffisante pour réduire de moitié le taux de pauvreté national en 2015. La contribution des secteurs non agricoles est nécessaire. C'est pourquoi, la GOANA doit s'intégrer dans une stratégie globale de croissance pour contribuer plus efficacement à l'augmentation du PIB et à une réduction rapide de la pauvreté. En conséquence, la mise en œuvre de la GOANA devra s'accompagner aussi d'efforts soutenus pour que les secteurs industriel et tertiaire soient hissés sur un sentier de croissance de près de 6 pour cent ;
- L'horizon de 15 ans n'est certainement pas celui retenu par les autorités politiques pour atteindre les objectifs de la GOANA. La question qui se pose est celle de savoir s'il est possible de raccourcir cet horizon ; en d'autres termes, quelle nouvelle dynamique de croissance imprimer à l'agriculture sénégalaise pour raccourcir les délais de réalisation des objectifs de la GOANA ? Les résultats du scénario PDDAA fournissent des indications importantes sur les éléments clefs de cette nouvelle dynamique de l'agriculture sénégalaise.

La microfinance, une industrie sociale ou commerciale ?

François Seck Fall

La microfinance, en tant qu'approche du développement économique et social par l'offre de services financiers des populations pauvres, a connu ces trois dernières décennies un succès remarquable qu'attestent plusieurs études d'impact. En effet, depuis que des pionniers comme la Grameen Bank du Bangladesh, la Banco do nodeste du Brésil et la Bank Rakyat de l'Indonésie ont prouvé que les pauvres étaient solvables et que la microfinance peut être une activité rentable, le concept de microfinancement ne cesse de susciter de l'intérêt et de l'engouement auprès des instances internationales et des bailleurs intervenant dans le domaine du développement. Le succès de cette innovation majeure, semble-t-il, repose essentiellement sur sa double efficacité financière et sociale. Les institutions de microfinance (IMF) font face à deux défis : lutter contre la pauvreté et rester viables sur le plan financier.

Cependant, ces dernières années, on a remarqué un peu partout dans le monde, une commercialisation grandissante dans le secteur de la microfinance. Ce phénomène, désigné par certains auteurs sous le terme de « dérive de mission », a atteint son apogée en Amérique latine où de grandes structures de microfinance se sont transformées en banques, et plusieurs établissements bancaires sont entrés dans la microfinance. En Afrique subsaharienne, au Sénégal plus particulièrement, la commercialisation des services de microfinance est moins répandue, du fait, notamment, que cette industrie y est encore récente et en quête de maturité. Néanmoins, tout comme dans les zones à forte maturité de la microfinance, on constate un changement de profil dans cette industrie, où de plus en plus, l'action sociale céde le pas à des ambitions commerciales, sous l'effet du retrait progressif des subventions. En effet, la conjugaison de ces deux objectifs est souvent difficile pour les IMF. Beaucoup de structures de microfinance ont montré leur limite à vouloir à la fois combattre la pauvreté et assurer leur rentabilité. La plupart des programmes de microfinance qui ont réussi sans difficulté à atteindre ces deux objectifs ont été largement soutenus par les bailleurs à travers les subventions.

Par ailleurs, l'expérience de terrain, à travers les missions de recherche effectuées récemment au Bénin, au Cameroun et au Sénégal, a montré que dans les systèmes où les subventions sont abondantes et les pouvoirs publics fortement impliqués dans la promotion du secteur de la microfinance, l'action sociale y est plus conséquente. En revanche, dans les systèmes où ces subventions sont rares et les pouvoirs publics moins impliqués, la tendance à la commercialisation est plus accentuée.

Depuis que l'ONU a déclaré la microfinance comme un outil de lutte contre la pauvreté, le mandat social de la microfinance a fait couler beaucoup d'encre. Nombre d'auteurs s'accordent à dire que la microfinance est un puissant outil de lutte contre la pauvreté. Seulement, les décalages perçus entre sa médiatisation excessive et certaines réalités sur le terrain ont suscité des interrogations sur sa mission réelle, sur les déterminants du choix entre la rentabilité et le social.

Le débat sur la conciliation des objectifs sociaux et commerciaux de la microfinance, ou encore, celui sur le dilemme entre la rentabilité et le social est une question centrale qui mérite d'être approfondie. Dans la littérature, ce débat a été fortement alimenté par les mutations récentes dans cette industrie, en particulier le mouvement de commercialisation grandissante des services de microfinance.

Pour bien situer le dilemme, imaginons trois cas de figure : un premier cas où l'IMF se trouve abondamment subventionnée ; un second où elle n'est point subventionnée ; et un troisième où elle est subventionnée à moitié.

Dans le premier cas, l'IMF n'est pas aux prises avec le dilemme. Elle peut faire du social tout en restant en équilibre, du moment où ses pertes sont compensées par les subventions. Cette situation est le cas pour nombre d'IMF en Afrique de l'ouest, lorsqu'elles démarrent leurs activités. Au Sénégal, la plupart des grands réseaux d'IMF ont été largement subventionnés et ont survécu malgré leurs maigres résultats. L'expérience a cependant montré que les subventions jouent un rôle néfaste pour la pérennité des activités de microfinance. Ce fait est lié au caractère souvent improductif de l'intermédiation sociale. Les IMF ont tendance à administrer des taux d'intérêt en deçà des taux d'équilibre, lorsque les subventions sont abondantes, ce qui se traduit par de maigres performances en termes de capacité de couverture des charges par les produits. Toutefois, l'équilibre étant garanti par les ressources externes, le problème du choix ne se pose pas.

Dans le deuxième cas, on ne peut non plus parler de dilemme. L'IMF qui n'est pas subventionnée fera rarement du social un objectif de base. Cette institution accordera sans aucun doute, une priorité absolue à la rentabilité qui doit assurer sa pérennité et sa survie dans un environnement concurrentiel. Ce cas est celui de nombre d'IMF camerounaises qui n'ont pas bénéficié de subventions au démarrage. La plupart de ces structures ont été mises en place par d'anciens cadres de banque, licenciés après les programmes de restructurations des années 1990. On observe le même comportement dans les phases de consolidation lorsque les subventions se retirent pour permettre la viabilité et

la pérennité des IMF. On constate que lorsque les subventions cessent, les IMF augmentent leurs taux d'intérêt pour atteindre l'équilibre financier, quand la réglementation le permet. Lorsque la réglementation juridique interdit l'administration de taux d'intérêt élevés, les IMF abandonnent leur clientèle de base au profit de niches plus rentables, ce qui entraîne d'autres formes d'exclusion. Servet met souvent en garde contre ce risque d'exclusion de la microfinance*. Dans ce cas de figure, le problème du choix entre la rentabilité et le social ne se pose pas. L'absence de subsides amène naturellement les IMF à tendre vers la logique commerciale, à moins qu'une politique publique ne les incite à faire du social.

Dans le troisième cas, qui est intermédiaire aux deux précédents, on peut parler de dilemme pour l'IMF : la survie de l'institution dépend à la fois des subventions et de ses rentes propres. Celle-ci reçoit des subventions mais pas assez pour couvrir l'ensemble de ses coûts sociaux. Elle est alors soumise à une double pression : d'une part les bailleurs qui attendent des résultats sociaux, d'autre part, les actionnaires - ou membres de l'IMF - qui exigent des résultats financiers satisfaisants. De ce fait, le choix entre la rentabilité et le social dépendra de la nature des fonds utilisés. Si les dépôts dominent le passif de l'institution, celle-ci tendra plus vers la recherche de la rentabilité que vers la lutte contre la pauvreté. En revanche, lorsque les subventions dominent le passif de l'institution, elle sera plus amenée à mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la pauvreté.

La nature des fonds joue un rôle déterminant dans la configuration stratégique des structures de microfinance à l'endroit des populations pauvres. En comparant les zones CEMAC et UEMOA, il est facile de constater que la microfinance peut revêtir de multiples facettes, en fonction de la structure du passif des IMF et du degré d'implication des pouvoirs publics dans leur gestion.

La stratégie de rationnement qui est un comportement classique dans le secteur bancaire des économies subsahariennes, constitue une caractéristique forte de la microfinance au Cameroun, ce qui la différentie fondamentalement de la microfinance en Afrique de l'ouest. Dans la théorie financière, cette attitude serait liée au refus des prêteurs de prendre des risques supplémentaires pour financer les activités économiques, quand bien même les emprunteurs sont disposés à payer très cher. Cette même logique doit certainement animer les structures de microfinance au Cameroun, qui en raison du niveau élevé de risque dans les affaires et l'absence d'un cadre juridique transparent et propice aux règlements des contentieux, choisissent le rationnement plutôt que de financer les projets hasardeux. Ce comportement de rationnement du crédit est moins courant en Afrique de l'ouest où il existe des fonds de garanties dédiés à la microfinance, ces fonds étant coordonnés par l'Etat. L'existence de ces fonds est de nature à inciter les structures de microfinance à prendre davantage de risques que ne le feront les établissements de microfinance au Cameroun. Une autre raison liée à ça est l'implication palpable des autorités publiques plus fortes en Afrique de l'ouest qu'en Afrique centrale. Au Sénégal, par exemple, une politique nationale claire est définie afin de promouvoir le développement du secteur de la microfinance. Les autorités publiques réglementent le secteur par l'intermédiaire d'une structure spécialisée dans la microfinance (la cellule AT\CPEC), et en assurent la promotion grâce à la Direction de la microfinance. Au Cameroun, l'implication de l'Etat est moins vigoureuse et plus tardive. Cette situation, aggravée par la rareté des appuis financiers extérieurs, renforce la prudence des établissements de microfinance, en matière de crédit.

Ces stratégies de rationnement ont eu pour conséquence une surliquidité dans le secteur de la microfinance. L'activité de collecte de l'épargne l'emporte largement sur celle de financement, impliquant un excès de ressources sur les emplois, et l'absence quasi générale de relations entre la microfinance et le secteur bancaire, chacun se suffisant à lui-même. Dans la zone UEMOA, on constate tout le contraire. Certaines banques commencent à lier des relations de coopération avec les IMF du fait des ressources importantes que collectent ces structures.

Les entretiens de terrain, montrent que les banques camerounaises commencent même à refuser certains types de dépôts en raison du niveau important de la surliquidité. On comprend alors pourquoi le secteur informel gagne en importance au Cameroun. A quelques exceptions prés, les relations de refinancement sont quasi inexistantes. Les structures de microfinance qui devaient être les protagonistes de tels partenariats n'y trouvent aucun intérêt, du moment où elles sont aussi surliquides. Cet état de fait se reflète sur les chiffres : le taux de transformation des dépôts en crédits est passé de 73% en 2000 à 64% en 2006 au Cameroun. Au Sénégal, ce même taux est passé de 109% en 2000 à 119% en 2006. Par ailleurs, les chiffres montrent qu'au Sénégal l'encours total de crédit dans le secteur de la microfinance dépasse largement celui des dépôts sur toute la période allant de 2000 à 2006. En zone UEMOA, l'activité principale dans la microfinance en zone UEMOA reste la collecte de ressources et le financement des micro activités, tandis qu'au Cameroun, le financement des services est prépondérant. Cette tendance est habituelle dans les systèmes financiers à fort rationnement du crédit. La principale activité d'une banque est le financement des

*Jean Michel Servet est professeur à l'Institut Universitaire de Développement de Genève. Il est l'auteur de l'illustre « Banquiers aux pieds nus, la microfinance ». Dans ses principales contributions, il met en garde contre les possibles dérives de mission de la microfinance.

activités économiques.

En s'appuyant sur le paradigme classique structure-comportement-performance, on peut dire que la structure du marché de la microfinance, en particulier la nature des fonds et le degré d'implication des pouvoirs publics donne une explication au comportement des IMF en matière d'offre de services financiers aux populations pauvres, ce qui, in fine, détermine les performances sociales dans cette industrie. Les "Benchmarking" du *Microfinance Information Exchange* (Mix) montrent que les IMF Africaines sont moins rentables, mais touchent davantage de micro entrepreneurs. Ce constat rejoint les analyses de Servet qui défend que la microfinance ne peut nullement prétendre être une forme quelconque de solidarité. L'industrie de la microfinance est une industrie financière comme toute autre cherchant à rentabiliser des niches de clientèles traditionnellement exclues des circuits financiers officiels. La nature sociale de la microfinance se justifie essentiellement par l'appui des bailleurs.

PARTENARIAT

CRES et UNU-MERIT

Projet de création d'un d'institut des Nations Unies

Dans le précédent numéro du Bulletin du CRES, nous vous annoncions le projet de partenariat de jumelage entre le CRES et UNU-MERIT (United Nations University-Maastricht Economic and Social Research and Training Center on Innovation and Technology).

Le projet est entré dans une phase opérationnelle. En effet, du 5 au 12 avril 2009, une délégation d'UNU-MERIT composée du Pr Luc Soete et du Dr Théophile Azomahou a visité le Sénégal dans le cadre du projet de jumelage avec le CRES. Lors de cette visite, la délégation d'UNU-MERIT et le Pr Abdoulaye Diagne, Directeur du CRES, ont été reçus en audience par son Excellence Maitre Abdoulaye Wade Président de la République du Sénégal et le Ministre de l'Enseignement supérieur. Au cours de cette audience, la collaboration menant finalement au jumelage entre les deux instituts (UNU-MERIT et CRES) et la création d'un institut des Nations Unies à Dakar ont été discutées. Un document commun appelé «Vers la création d'un d'institut des Nations unies» (Institut de l'Université des Nations-Unies à Dakar pour l'innovation et le développement accéléré de la recherche en Afrique) a été préparé pour la réunion du CAMES, de l'Association des ministres de l'Education d'Afrique francophone, tenue à Dakar le 20 avril 2009.

Conférence GLOBELICS

Dans le cadre de leur partenariat, UNI-MERIT a choisi le CRES pour l'organisation à Dakar, du 6 au 8 octobre 2009, de la septième conférence GLOBELICS 2009 intitulée : «Croissance inclusive par l'innovation et le changement technologique, pour l'éducation, le capital social et le développement durable».

Plus de 480 papiers ont été soumis au comité scientifique de GLOBELICS qui n'avait pas la tâche facile pour la sélection. Au total, quelques 120 communications retenues seront présentées durant les trois jours. Plus de 300 participants assisteront à la conférence qui sera officiellement ouverte par le Président de la République du Sénégal, Maitre Abdoulaye Wade.

Signature du protocole de partenariat entre CRES et UNU-MERIT

CRES-ANSD/DAPS

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes, le CRES a fondé beaucoup de ses recherches sur les données statistiques et démographiques fournies par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) et la Direction de l'analyse de la prévision et de la statistique (DAPS). Les demandes d'informations adressées à ces deux Agences ont toujours trouvé un écho favorable. Ce compagnonnage a permis au CRES d'apprécier la compétence de leurs techniciens. Aussi, ces deux institutions ont-elles souvent été impliquées dans les activités de recherche du CRES et dans les sessions de renforcement de capacités ouvertes aux chercheurs externes.

Pour renforcer cette collaboration multiforme, les responsables du CRES, de l'ANSD et de la DAPS ont décidé de la formaliser par l'établissement d' un protocole qui vise à mutualiser leurs ressources. Dans le cadre d'activités de recherche et de renforcement de leurs capacités, l'ANSD et la DAPS s'engagent à faciliter l'accès du CRES à leurs données. De son côté, le CRES s'engage à communiquer à ses partenaires les résultats de ses travaux, ainsi que ses publications.

CRES - Université Laval

Le Mercredi 17 juin 2009, le Vice Recteur de l'Université Laval, M . Bernard Garnier a rendu visite au CRES, en compagnie de MM Richard Poulain (Directeur du Bureau International) et Tony Toufik (Directeur Partenariat et Développement Afrique). En mission au Sénégal, dans le cadre de rencontres avec des partenaires sénégalais mais aussi dans le cadre de collations des grades, M. le Vice-Recteur a tenu en marge de ces activités, à accomplir une visite de courtoisie au CRES, d'une part, afin de faire connaissance avec cette institution qu'il ne connaît qu'à travers l'équipe de PEP basée à Laval, et d'autre part, pour discuter des opportunités de collaboration. Le Vice-Recteur a souligné l'exemplarité de PEP en tant que réseau et s'est dit impressionné par toutes les activités entreprises par celui-ci en collaboration avec le CRES. Il a ainsi encouragé PEP à profiter de toutes les opportunités de partenariat avec le CRES qui pouvaient s'offrir à lui.

Sous ce rapport, le Vice-Recteur a proposé ce qui pourrait être le premier jalon d'un nouvel axe de partenariat avec son institution, à savoir, l'accueil d'étudiants de l'Université de Laval par le CRES, en qualité de stagiaires.

Cette rencontre qui s'est terminée par un cocktail offert par le CRES à ses hôtes, a été fructueuse car elle a permis aux représentants de l'Université de Laval de mieux connaître le réseau PEP et le CRES, à travers une présentation de leurs activités phares, des initiatives récentes entreprises ainsi qu'une présentation des membres du bureau.

CRES - CAPEC/CEFRED

La Cellule d'analyse de politiques économiques de CIRES (CAPEC) de la Côte d'Ivoire, le Centre d'étude, de formation et de recherche en développement (CEFRED) du Bénin et Le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) du Sénégal ont convenu d'institutionnaliser leurs relations par la signature d'une convention de partenariat. Au terme de cette convention, le CAPEC, le CEFRED et le CRES s'engagent à apporter leur contribution au renforcement des capacités de recherche et au rayonnement scientifique des institutions de recherche du continent. Leur objectif est de promouvoir une expertise de qualité permettant de répondre aux besoins du marché africain en compétences de haut niveau sur les questions relatives aux politiques nationales et aux grands programmes de développement en cours d'élaboration. Ce partenariat se traduira par :

- la mutualisation des expériences en matière de recherche et de formation ;
- le partage des résultats acquis (résultats de recherche, publications, etc.) ;
- l'échange de chercheurs.

FORMATIONS

Méthodes d'évaluation d'impact des politiques et programmes de développement

Une formation sur les méthodes d'évaluation d'impact des politiques et programmes de développement a été organisée du 3 au 6 août par le CRES à Dakar. Elle s'inscrit dans le cadre du programme MIMAP (Micro impact of macro economic and adjustement policies) financé par le CRDI. La session était animée par des enseignants de l'Université des Nations Unies (UNU-MERIT) des Pays Bas.

Ont pris part à cette formation, une trentaine d'experts dont les chercheurs du CRES, des agents de l'ANSD, de la DAPS du ministère de l'agriculture, du ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal, de l'université de Cocody de la Côte d'Ivoire.

Après une introduction sur les questions de mesure des impacts des politiques économiques par le Pr Abdoulaye DIAGNE du CRES, les formateurs ont déroulé successivement les méthodes non-paramétriques, l'estimation des effets moyens de traitement score de propension et appariement, l'utilisation des variables instrumentales dans l'estimation de l'effet moyen de traitement, et la méthode dite «Regression discontinuity design», avant de procéder à une comparaison des différentes méthodes.

Le CRES a mis à profit cette session pour présenter son programme intitulé « NTIC croissance et pauvreté au Sénégal » afin de recueillir des critiques et suggestions en vue d'améliorer sa méthodologie de travail.

Deuxième édition ECOLE PEP/CRES : Formation en modélisation des impacts microéconomiques des politiques et chocs macroéconomiques sur la pauvreté

Fort du succès de la première session de l'école PEP/CRES, le bureau PEP-Afrique et le CRES préparent la 2e session qui est prévue du 24 septembre au 12 décembre 2009. Comme pour l'édition précédente, les activités sont axées sur la formation à distance (1er septembre au 31 novembre) et l'atelier de formation (du 2 au 12 décembre).

Mr El Hadji Alioune CAMARA Coordonateur de l'école PEP/CRES

Le programme de formation porte sur les domaines suivants :
- Cadre théorique, équilibre général concurrentiel
- Introduction au logiciel GAMS
- Construction d'un modèle standard d'équilibre général calculable
- Cadre comptable, la matrice de comptabilité sociale
- Présentation et interprétation des résultats

Coût de la formation : Frais d'inscription : 100 $ US ; Formation à distance : 350 $ US ; Atelier de formation (2 semaines) : 1 500 $ US*

* Les frais de voyage et de séjour sont à la charge des participants à l'atelier; le CRES et le secrétariat PEP- Afrique peuvent fournir une assistance logistique à ceux qui le souhaitent.

Pour plus d'informations et pour télécharger le formulaire d'inscription : www.pep-net.org
Secrétariat École PEP/CRES, Consortium pour la Recherche Économique et Sociale - Rue de Kaolack Rue F, Point E, Dakar, Sénégal - CP : 12023 BP : 7988 Dakar Médina - Tél. : (221) 864 7398 / 864 7757
Fax : (221) 864 7758 - Courriel : pep@ecn.ulaval.ca ou camara.cres_ucad@yahoo.fr

ACTUALITÉS DU CRES

Conférence annuelle du réseau PEP

Du 9 au 12 décembre 2008, s'est tenue à Manille aux Philippines, la septième Conférence du Réseau de Recherche sur les Politiques Economiques et la Pauvreté (PEP). Elle a été précédée par des ateliers de formation du 6 au 8 décembre 2008. La conférence a regroupé prés de 200 participants comprenant des chercheurs, des décideurs politiques et d'autres acteurs du développement venant d'une quarantaine de pays. Les problématiques traitées à cette conférence tournent autour de la récente crise économique mondiale et à son impact sur la pauvreté, au suivi des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et à la croissance participative.
Les équipes de recherche PEP sélectionnées ont présenté leurs rapports et ont ainsi pu bénéficier de commentaires divers visant à améliorer leurs travaux de recherche.
Ont pris part à cette retraite, les membres du bureau africain suivants : Pr Abdoulaye Diagne, Directeur du CRES et Directeur de PEP-Afrique, Aïssatou M. Diop administratrice de PEP-Afrique, Awa Diop adjointe administratrice, Aboubakry Thiam Directeur administratif et financier du CRES.

Séminaire de lancement du programme de recherche TIC, croissance et pauvreté

Le 15 janvier 2009 s'est tenu à Dakar, un séminaire organisé par le CRES pour le lancement du programme de recherche «Technologies de l'information et de la Communication (TIC), Croissance économique et pauvreté au Sénégal», sous la présidence du ministre chargé des télécommunications.
Cette recherche vise les objectifs spécifiques suivants :
- approfondir la compréhension des interactions entre les concepts de TIC, croissance et réduction de la pauvreté ;
- revisiter et améliorer les méthodologies pertinentes d'évaluation des effets des TIC sur la croissance économique à travers les micros et petites entreprises, et sur les conditions de vie des ménages ;
- fournir, à travers l'expérience sénégalaise, des preuves empiriques solides sur les effets qu'exercent la diffusion et l'utilisation des TIC sur les différentes dimensions de la pauvreté des ménages ;
- susciter l'utilisation des résultats de la recherche par les décideurs publics dans les processus d'élaboration des politiques en améliorant leur compréhension de la contribution potentielle des TIC à la réduction de la pauvreté ;
- assurer une large dissémination des résultats des travaux, notamment chez les décideurs publics et privés.

Initiative Think Tank (ITT)

Le CRES est l'une des deux seules institutions sénégalaises sur les 24 institutions de recherche africaines - parmi les 300 en compétition - à avoir été sélectionnée pour bénéficier de l'Initiative Think Tank (ITT). Financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), les fondations William et Flora Hewlett, Bill et Melinda Gates, l'ITT vise à soutenir des organismes indépendants voués à la recherche sur les politiques dans les pays en développement, et à les aider à produire des recherches de qualité pouvant inspirer les politiques nationales. Le financement mis à disposition de ces structures leur permettra d'assurer l'indépendance de leurs stratégies (aucune condition n'étant liée au financement de l'ITT), d'entreprendre des recherches à long terme pour la pérennité de leurs travaux, de retenir les chercheurs de talents en leur garantissant la sécurité de l'emploi, de mettre en place un plan de communication permettant une bonne diffusion des travaux des chercheurs. Une conférence de presse suivie d'un cocktail a été organisée le ven-

dredi 19 juin 2009 à l'hôtel Téranga sur l'ITTpour en informer l'opinion. Elle a été animée par le Pr Abdoulaye DIAGNE, directeur du CRES et le Pr Abdoulaye Sakho, membre du conseil d'administration, devant un auditoire composé d'universitaires, de chercheurs et de journalistes.

Soutenance de thèse de Ibrahima Thiam

Dr Thiam, 2e à partir de la gauche, à côté du Pr Abdoulaye Diagne

Le 2 décembre 2008 à Nice, M. Ibrahima Thiam a soutenu à l'Université de Nice-Sophia Antipolis une thèse de doctorat en Sciences économiques sur le thème « Place et rôle d'une Banque centrale dans la stabilité financière et la promotion de la croissance économique : le cas de la BCEAO ».

Dans sa thèse, M. Thiam a analysé les interactions contemporaines qui existent entre la politique monétaire, la stabilité financière et la croissance économique, en mettant en évidence le rôle privilégié de la Banque centrale, et en se fondant sur l'étude spécifique des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Au terme de sa soutenance, le jury a accordé à M Thiam la mention très honorable.

Pr Abdoulaye DIAGNE, Directeur du CRES a été membre du jury de la thèse.

Randonnée pédestre du BRACO

Dans le cadre de ses activités sociales, l'association du personnel du Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale du CRDI (BRACO), en relation avec le Comite régional de randonnée pédestre, a organisé le dimanche 17 mai 2009 sa première randonnée à travers les rues de Dakar.

Cette manifestation était placée sous le signe de la lutte contre le tabac afin d'accompagner l'exécution de l'initiative « Analyse situationnelle de la lutte contre le tabac » - ASTA - du CRDI avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates. Dès 08h, la cohorte composée de partenaires dans la recherche, d'anciens employés du CRDI, de parents et d'amis, d'associations de lutte contre le tabac, d'amicales des institutions... traverse les rues de Dakar sous le slogan mobilisateur « Oui à la santé, non au tabac ». Cette première manifestation qui a tenu toutes ses promesses s'inscrira désormais dans l'agenda du BRACO et du comité régional de randonnée pédestre.

Cabral à Standford

Du 20 au 22 octobre 2008, Dr François Joseph Cabral a assisté à l'Université de Standford à San Francisco aux Etats-Unis au premier atelier du projet « Les biocarburants et les pauvres ». Cette rencontre avait pour objectif le lancement du projet initié par l'IFPRI en collaboration avec l'université de Standford. Un second atelier sur le projet auquel a également participé Dr Cabral s'est tenu du 28 mars au 04 avril 2009 à Denver aux USA. Cet atelier a été mis à profit pour finaliser la construction d'une MCS du Sénégal intégrant les secteurs du biodiesel et du bioethanol. L'atelier a également élaboré un modèle pour le Sénégal intégrant les biocarburants. Par ailleurs, dans la période du 28 au 29 mai 2009, Dr Cabral a également participé au symposium organisé par le Département du Trésor national d'Afrique du Sud sur le thème « Analyse en équilibre général et politique économique ».

Huitième revue annuelle du PDEF

La huitième édition de la revue annuelle du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) s'est tenue du lundi 20 au jeudi 23 avril 2009 à Dakar. Au cours de cette revue, le CRES a présenté le rapport économique et financier sur les performances du secteur de l'éducation observées au cours de l'année 2007, ainsi que les insuffisances et les contraintes qui ont fait obstacle à la réalisation des objectifs fixés. Le rapport a proposé aussi des recommandations visant à corriger les faiblesses notées du point de vue tant de l'accès, de la qualité que de la gestion.

La revue a été aussi l'occasion, pour le CRES, de présenter sa contribution dans l'évaluation de la deuxième phase du Programme, et la planification de la troisième phase qui a pris effet à compter de 2008. Cette contribution porte sur :

- l'actualisation du modèle de simulation des politiques éducatives (SIMULPDEF). Ce modèle du ministère de l'Education permet la projection des

effectifs des enseignants, des élèves à recruter, le nombre de salles de classe à construire, à réhabiliter, le nombre d'abris provisoires à remplacer, le coût des politiques et le schéma de leur financement etc. ;
- la réalisation de scénarii qui ont permis de définir les objectifs quantitatifs et les indicateurs de la troisième phase ;
- la mise en cohérence du cadrage financier dans la lettre de politique générale (LPG) ;
- la mise en cohérence financière entre les simulations et les différents documents de planification élaborés.

Séminaire IFDA

Le vendredi 29 Mai 2009 s'est tenu à Dakar un Séminaire organisé par CeSPI (Centro Studi di Politica Internazionale à Rome), FIIAPP (Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas à Madrid), en collaboration avec le CRES (Consortium pour la Recherche Economique et Sociale).
Le Séminaire avait pour objet de présenter l'édition 2009 du rapport *International Finance for Development in Africa* (IFDA), ainsi que le rapport préparé pour le cas spécifique du Sénégal par Dr Gaye Daffé Chef du département « Développement local, Intégration régionale et Mondialisation » du CRES.
Coordonné par CeSPI et FIIAPP, le rapport IFDA évalue les principaux flux internationaux (la dette extérieure, l'aide publique au développement, les transferts de fonds des migrants, les investissements directs étrangers, les recettes d'exportation) et analyse leur impact sur le développement d'un groupe de pays africains (Algérie, Mali, Maroc, Mozambique, Sénégal, Tanzanie).Voir plus haut.
Outre les résultats du projet, le séminaire a donné l'occasion aux participants de discuter de la qualité des données statistiques relatives aux flux financiers au Sénégal ainsi que de la nécessité de renforcer la collaboration entre les institutions de recherche et celles chargées de produire l'information statistique.

Conférence-débat sur "Croissance et pauvreté"

Dans le cadre du cycle des conférences de Clairafrique Université, s'est tenue, le vendredi 5 juin 2009, une conférence publique sur le thème «Croissance et pauvreté».
Animée par Dr Gaye Daffé, avec comme modérateur Pr Abdoulaye Diagne, la conférence a été massivement suivie.
Après avoir codirigé un ouvrage intitulé « Le Sénégal en quête d'une croissance durable » (Karthala - CREA) en 2002, puis un autre intitulé : « Le Sénégal face aux défis de la pauvreté. Les oubliés de la croissance » (CRES - Karthala - CREPOS 2008 - Voir plus haut), Dr Gaye Daffé et Pr Abdoulaye Diagne ont ainsi voulu partager leurs réflexions sur un thème auquel ils sont maintenant familiers et sur lequel ils continuent, avec d'autres chercheurs, de travailler dans le cadre notamment du programme de recherche « NTIC, croissance économique et pauvreté ».

Appui du CRES à la signature d'un APE entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne

Le Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) poursuit son appui à la CEDEAO et à l'UEMOA pour l'élaboration d'une Offre d'accès aux marchés de l'Afrique de l'Ouest qui est un volet important de l'Accord de partenariat économique (APE) en discussion avec l'Union européenne (UE). Dans ce cadre, une équipe comprenant Fatou CISSE et Yaya KY s'est rendue à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 2 au 4 décembre 2008 pour prendre part à un atelier sur l'« Analyse de la liste régionale des produits à exclure de la libéralisation avec l'Union Européenne (UE). Outre le Sénégal, ont pris part à cette rencontre le Nigeria, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Il s'agissait, précisément, de déterminer le groupe de sensibilité de 10% des produits autour desquels les pays de la région ne s'étaient pas encore accordés.
Les résultats des travaux de l'atelier d'Abidjan devaient être soumis à l'ensemble des 16 pays de la région, en vue d'une accélération du processus de l'APE.
A la suite de ces travaux, Pr. Abdoulaye Diagne et Yaya Ky ont participé à deux ateliers organisés par la CEDEAO et l'UEMOA pour préparer le round de négociations avec la délégation de l'Union européenne. Le premier s'est tenu à Abuja du 28 avril au 2 mai 2009 et le deuxième à Dakar du 20 au 24 juillet 2009. La dernière phase des négociations pour un accord intérimaire se déroulera à Bruxelles en fin octobre 2009. La rencontre d'Accra du 1er au 5 septembre 2009, animée par les deux experts du CRES, entre dans la préparation de ce round décisif pour la signature ou non d'un APE entre la région ouest africaine et l'UE.

Consultez la nouvelle série de documents de recherche du CRES

CRES
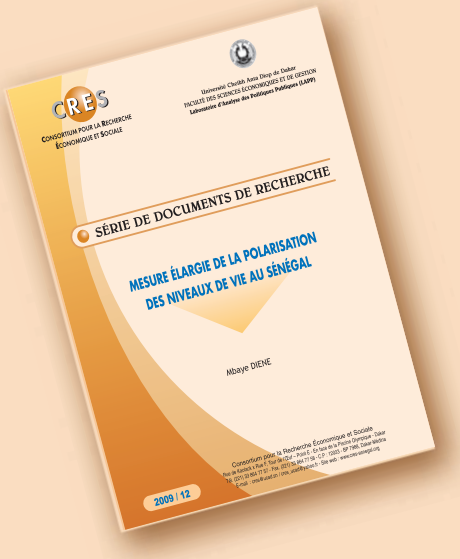
Rue de Kaolack x Rue F
Tour de l'Oeuf - Point E
En face de la Piscine Olympique - Dakar
Tél : (221) 33 864 77 57
Fax : (221) 33 864 77 58
C.P : 12023 - BP 7988, Dakar-Médina
E-mail : cres@ucad.sn
cres_ucad@yahoo.fr
Site web : www.cres-senegal.org